



Genève, le 17 mai 2019
Aux représentant-e-s des médias

Communiqué de presse du département des infrastructures (DI)

Traversée du lac: le processus se poursuit dans la foulée des travaux du Conseil consultatif

M. Serge Dal Busco, conseiller d'Etat chargé du département des infrastructures (DI), a rencontré hier les représentants du Conseil consultatif de la traversée du lac afin de faire le point sur l'avancement du dossier suite au vote par le Grand Conseil genevois, le 22 mars dernier, du crédit d'étude de 6,3 millions de francs.

A cette occasion, M. Dal Busco a remercié le Conseil consultatif pour la qualité des travaux qu'il a menés sous la présidence de M. Raymond Loretan. Il a indiqué que des discussions étaient actuellement en cours avec l'Office fédéral des routes (OFROU) pour élaborer le cahier des charges et déterminer le type et le volume des études à mener pour inscrire la traversée du lac dans le réseau des routes nationales.

Dans le cadre de cette nouvelle étape du processus, qui entre maintenant dans une phase technique et opérationnelle, il a été décidé d'un commun accord de suspendre momentanément les travaux du Conseil consultatif. Le Conseil d'Etat examinera ultérieurement s'il est nécessaire de lui confier un nouveau mandat.

Pour toute information complémentaire:

- *M. Roland Godel, porte-parole, DI, T. 022 327 96 11.*
- *M. Raymond Loretan, président du conseil consultatif Traversée du lac, T. 079 776 20 40.*